

## Postulat : Comment développer l'économie durable dans notre district ?

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs de la Municipalité,

Chers collègues,

Depuis les années nonante, le principe du développement durable ne cesse de gagner en importance. Il permet de dépasser les clivages traditionnels en promouvant à la fois la rentabilité économique, la responsabilité sociale et la durabilité écologique afin de répondre aux besoins des générations actuelles et futures ainsi que pour préserver l'environnement. Actuellement, l'empreinte écologique de la Suisse est près de trois fois supérieure à notre bio-capacité.

Nous assistons depuis quelques années à une transformation importante au niveau des conditions cadres de l'économie ainsi que des méthodes de gestion des entreprises et de la production. Ainsi, des nouveaux métiers et branches ainsi que des domaines industriels tout entiers – dits « verts » - ont vu le jour ces dernières années. Création d'emplois, efficacité énergétique, promotion de la créativité, ce sont juste quelques exemples pour illustrer les avantages de l'économie durable. Cette dynamique façonnera le tissu économique en Suisse et ailleurs.

L'application du développement durable à l'économie est primordiale, car sans régulation nécessaire ni principe de responsabilité, elle a le potentiel de nuire durablement à la nature et aux relations sociétales. Mais il ne s'agit pas d'adopter une approche pénalisante ou restrictive. Bien au contraire, nous avons aujourd'hui les moyens pour faire concorder la durabilité économique, la justice sociale et la responsabilité écologique. Nous appelons « économie durable » un système économique qui réalise cette concordance. L'évolution des consciences, l'adaptation des conditions cadres ainsi que des nouvelles méthodes de gestion de production permettent la réalisation d'une économie durable au bénéfice de tous : les entrepreneurs innovants, les employés et l'environnement.

Les pionniers de l'économie durable façonneront ce nouveau tissu économique. Ainsi, « le canton de Genève, qui a inscrit les principes de l'écologie industrielle dans sa législation, a créé le projet Ecomat GE avec des professionnels de la construction. Son but est de ne plus mettre en décharge que la part non valorisable des matériaux de construction. La réutilisation de matériaux minéraux recyclés a été testée sur des chantiers pilotes et ces nouvelles pratiques sont promues auprès des professionnels de la construction. Le Valais est également très actif. La région de Sierre travaille notamment à un projet d'agglomération éco-industrielle pour optimiser la gestion de l'énergie, de la mobilité et des déchets, en collaboration avec les entreprises. »<sup>1</sup>

Il est temps de discuter comment contribuer à cet élan au niveau de notre ville et de notre district.

---

<sup>1</sup> Adèle Thorens, Le parlement a'evugle, L'Hebdo en ligne, 13.4.2011, <http://www.hebdo.ch/le-parlement-a-evugle/6121.html>

En conséquence, nous demandons à la municipalité d'étudier les opportunités suivantes :

- Un fonds d'investissement pour soutenir les PME dans leurs efforts consistant à renforcer le développement durable.<sup>2</sup> La mise en place du fonds, son alimentation ainsi que son règlement d'utilisation seraient donc à étudier. Un tel fonds pourrait fonctionner par exemple selon le modèle des SIG à Genève. Celui-ci avance le montant nécessaire pour la transformation, l'entreprise rembourse ensuite le prêt sur les économies réalisées.<sup>3</sup>
- Que la commune loue ou cède en droits distincts et permanents (DDP) des surfaces ou locaux communaux en priorité à des entreprises novatrices en matière de développement durable et des technologies propres.

De plus nous demandons que la commune étudie une coopération avec ses partenaires régionaux, notamment l'ARCAM pour :

- Un réalignement des aspects marketing et soutien aux entreprises, hors fiscalité, de la promotion économique envers des entreprises respectant les critères du développement durable et des technologies propres. Par exemple que l'ARCAM promeuve la place économique du district dans des manifestations et des revues en lien avec le développement durable et les technologies propres.
- L'instauration d'un système d'écologie industrielle à Morges ou dans le district, selon les modèles de Genève, Sierre ou de la ville de Kalundborg au Danemark.<sup>4</sup>

Nous vous remercions d'avance d'étudier, voire compléter, ces réflexions et de proposer quelques réponses aux questions posées.

Rosal Gempert



<sup>2</sup> Par exemple : mise à niveau du parc de machines, certification (qualités, environnementales et/ou sociales)

<sup>3</sup> Voir 24Heures du 3 juillet 2012. Exemple : Hôtel Starling, les SIG ont payé les travaux à 404'000.- et le coût de fonctionnement annuel. L'hôtel rembourse 126'000.- par an ce qui correspond aux économies.

<sup>4</sup> Voir : [www.dailymotion.com/video/xfewqj\\_l-ecologie-industrielle-expliquee-par-suren-erkman\\_tech](http://www.dailymotion.com/video/xfewqj_l-ecologie-industrielle-expliquee-par-suren-erkman_tech)